

Séance du Conseil de Paris des 14, 15, 16 novembre 2018

Vœu relatif à la lutte contre les LGBTphobies et contre les violences à l'égard des personnes LGBTQI+

Soutenu par Pierre AURIACOMBE, Eric AZIERE, Julien BARGETON, David BELLIARD, Florence BERTHOUT, Nicolas BONNET-OUALDJ, Yves CONTASSOT, Léa FILOCHE, Rémi FERAUD, Laurence GOLDGRAB, Danielle SIMONNET et l'ensemble des groupes du Conseil de Paris

Les principes fondamentaux de liberté individuelle, d'égalité, d'égale dignité humaine, de respect des différences, constituent l'essence du modèle social français et fondent le principe de la non-discrimination.

La loi liste dix-huit critères de discrimination entre les personnes physiques, dont la violation est pénalement sanctionnée, à savoir « leur origine, leur sexe, leur situation de famille, leur grossesse, leur apparence physique, leur patronyme, leur état de santé, leur handicap, leurs caractéristiques génétiques, leurs mœurs, leur orientation sexuelle, leur âge, leurs opinions politiques, leurs activités syndicales, leur appartenance ou leur non-appartenance, vraie ou supposée, à une ethnie, une nation, une race ou une religion déterminée. »

Considérant que le 18 septembre, un couple d'hommes a été agressé dans le 20^{ème} arrondissement, le 8 octobre un couple de femmes a été agressé dans le 10^{ème} arrondissement, le 9 octobre un couple d'hommes a été agressé dans le 19^{ème} arrondissement, le 14 octobre un jeune homme a été blessé au visage dans le 15^{ème} arrondissement, le 15 octobre deux hommes ont été agressés par un chauffeur VTC dans le 12^{ème} arrondissement, le 16 octobre un homme a été insulté et violenté dans le 2^{ème} arrondissement ; le 1^{er} novembre un couple de femme a été agressé dans le 9^{ème} arrondissement ;

Considérant que ces agressions, qui ont été rendues publiques par les victimes, constituent un appui fort pour une campagne nationale de prévention contre les violences LGBTQIphobes ;

Considérant que la Préfecture de Police a déjà constaté à Paris 151 actes homophobes (verbaux et/ou physiques) au cours des neufs premiers mois de 2018 et qu'il y avait eu 118 attaques physiques à caractère homophobes en 2017 ;

Considérant également l'enquête annuelle "cadre de vie et sécurité" de l'Insee, qui indique que seulement 4% des victimes d'insultes ou d'agressions LGBTQIphobes déposent effectivement plainte ;

Considérant que les revendications des associations portent sur la formation des agents publics sur le terrain, plus de moyens, et une campagne nationale de prévention ;

Considérant que la banalisation de propos LGBTphobes par des personnes ayant un fort impact médiatique favorise un climat d'impunité et de violence ;

Face à la recrudescence des actes discriminatoires et des violences, les élus attendent d'une part que la préfecture de Police et l'autorité judiciaire apportent des réponses concrètes et exemplaires en

matière d'atteintes à la sécurité notamment pour des motifs relevant d'une discrimination, et d'autre part que la Ville de Paris apporte une réponse pragmatique à la lutte contre les discriminations, afin de favoriser le vivre-ensemble, ciment d'une ville résiliente et inclusive.

Considérant qu'il n'est pas tolérable de vivre dans une société qui produit des agressions LGBTQIphobes tous les trois jours et que notre liberté de déplacement et d'être qui nous voulons dans l'espace public parisien ne peut pas être négociable. Les récentes agressions posent la question de notre liberté à tou.te.s dans l'espace public.

Sur proposition de Pierre AURIACOMBE, Eric AZIERE, Julien BARGETON, David BELLARD, Florence BERTHOUT, Nicolas BONNET-OULALDJ, Yves CONTASSOT, Léa FILOCHE, Rémi FERAUD, Laurence GOLDGRAB, Danielle SIMONNET et l'ensemble des groupes du Conseil de Paris, le Conseil de Paris émet le vœu que la Ville de Paris :

- Fasse à nouveau une campagne de communication pour rappeler à la fois la liberté de chaque citoyen-ne de notre ville de vivre sa sexualité et son identité de genre comme il ou elle l'entend et les peines encourues par les éventuels agresseurs ;
- Présente au Conseil de Paris un point d'étape sur la mise en place de ses engagements pris dans le cadre de la stratégie « Paris Capitale des fiertés », et particulièrement sur l'avancée de la création d'un lieu dédié aux archives et à la mémoire des communautés LGBTQI+ dans une partie d'une mairie concernée par la fusion des arrondissements centraux de Paris ;
- Pérennise l'organisation de rencontres avec tous les acteurs (directions de la ville, Préfecture de Police, associations, etc.) pour établir un plan d'actions afin d'endiguer les violences LGBTQIphobes et débloque des moyens suffisants pour mettre en oeuvre ce plan d'actions,
- Sensibilise les agent-e-s de la ville en charge de la sécurité aux problématiques LGBTQI+, y compris les agent-e-s du GPIS ;
- Elargisse l'application « dans ma rue » afin que les graffitis ou affiches à caractère LGBTQIphobes puissent être enlevés de l'espace public ;
- Favorise la mise à disposition de locaux pérennes pour certaines associations de lutte contre les discriminations, nécessitant l'accueil du public ou de groupes associatifs, dans les espaces libérés par les mairies du secteur Paris-centre ;
- Assure la visibilité des dates clés et/ou événements relatifs à la lutte contre les discriminations, tels que la Marche et la Quinzaine des fiertés, le Printemps des associations, la Journée internationale des droits des femmes, la Journée internationale pour l'élimination de la discrimination raciale, la Journée contre l'homophobie, ou encore le Tdor.
- Demande, dans le cadre du Plan de lutte contre les actes homophobes qu'elle prépare, en lien avec les associations et remis au Gouvernement à la mi-novembre :
 - la mise en place de formations pluridisciplinaires pour mieux entendre et accompagner les victimes de violence à caractère LGBTQIphobe ;
 - la mise en place d'une campagne nationale engagée sur ces thèmes ;

- le renforcement de la lutte contre la LGBTQIphobie au sein des établissements scolaires en lien avec les associations ;
- La Ville de Paris propose de retenir comme grande cause nationale pour l'année 2019 la lutte contre le sexisme et les LGBTQIphobies